

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1918-1919

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON AU 29 AVRIL 1919

Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

- | | | |
|----|-----|--|
| 1. | 14. | Le Conseil communal de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, renouvelant le vœu qu'il a émis le 20 mars 1913, estime que l'Université de Gand doit « conserver son organisation actuelle, c'est-à-dire, telle que celle-ci existait avant la guerre ». |
|----|-----|--|

DÉCISION :

Ordre du jour.

- | | | |
|----|-----|--|
| 2. | 15. | Le Conseil communal de Virton émet le vœu de voir rétablir le commissariat d'arrondissement de Virton, distinct de celui d'Arlon, tel qu'il existait avant 1848. |
|----|-----|--|

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

- | | | |
|----|-----|---|
| 3. | 17. | Le sieur Jules Garit-Roulez, au nom de la Ligue des Déportés de Montignies-Saint-Christophe, prie le Sénat de prendre en considération les souffrances qu'ils ont endurées au camp de Guben et sollicite pour ceux-ci l'octroi d'une indemnisation. |
|----|-----|---|

DÉCISION :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion du projet de loi sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre.

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

4. 20. Les sieurs A. Martinot, L. Becket, etc., président, vice-président, etc., du comité de la Ligue des Déportés d'Erquelinnes, signalent que leur commune ne leur est pas venue en aide à leur départ, pendant leur séjour au camp de Guben et à leur retour, et expriment le vœu de voir accorder une indemnisation aux déportés.

DÉCISION :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion du projet de loi sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre.

5. 21. Le sieur Eugène Lemaire, secrétaire du Conseil de l'Ordre des Avocats de Liège, transmet au Sénat le vœu émis par le dit conseil « qu'il ne sera pas donné suite au néfaste projet de créer une université flamande à Gand, que l'université actuelle établie dans cette ville soit maintenue intégralement sans aucune modification essentielle dans son organisation, et qu'elle rouvre ses cours dès que les circonstances le permettront.

DÉCISION :

Ordre du jour.

6. 23. Par pétition datée de s'Gravenwezel, le baron Gillès de Pélichy et autres habitants de cette commune émettent le vœu que :

1° Dorénavant toute naturalisation et tout droit de propriété et de succession en Belgique soit refusé aux citoyens des pays qui ont participé à la guerre contre la Belgique ;

2° Que les citoyens des dits pays soient soumis à des droits de circulation et de séjour très sévères ;

3° Que les citoyens des pays neutres qui leur ont témoigné pendant la guerre leur sympathie et leur appui soient soumis au même traitement ;

4° Que des sanctions très sévères soient appliquées au parti des « Aktivistes » et aux Belges qui durant la guerre ont fait du commerce avec l'ennemi.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

7.

26.

Le Conseil communal de Saint-Gilles, lez-Bruxelles, regrette que la Chambre des Représentants et le Sénat aient voté le maintien des impôts décrétés par le ci-devant pouvoir occupant ;

Fait remarquer que, convaincu que le Gouvernement n'aurait pas hésité, dans une pensée patriotique, à annuler toutes les mesures fiscales prises par l'ennemi, le Conseil communal a, au cours de sa dernière réunion, rétabli les centimes additionnels à la taxe sur les spectacles cinématographiques dont la réglementation avait été modifiée en 1916 par l'autorité allemande ;

Emet l'espoir que le Gouvernement, quelles que soient les raisons qui motivent sa proposition, adoptée par les Chambres, s'efforcera de débarrasser le pays de toutes les mesures fiscales et autres édictées sous la domination étrangère.

DÉCISION :

Ordre du jour.

8.

27.

Par pétition datée de Bruxelles, le sieur A. Baeyens, instituteur aux écoles communales de Saint-Gilles-Bruxelles, se plaint d'un déni de justice.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

9.

33.

Les sieurs A. Demeleme, J. Petit, etc., instituteurs du Cercle de Champlon (Luxembourg), « sollicitent des »
» Chambres législatives, pour tout le personnel ensei-
» gnant des écoles soumises à l'inspection de l'État,
» une indemnité quotidienne de 6 francs pour le titu-
» laire et, éventuellement pour les mariés, une allocation
» supplémentaire de 1 franc pour la femme et de 1 franc
» pour chaque enfant, avec effet rétroactif au 1^{er} jan-
» vier 1917, le tout à charge exclusive de l'État. »

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

10. 35. Les sieurs Claes et Juste, président et secrétaire de la Ligue des Déportés de Grand-Reng (Hainaut), prient le Sénat de prendre en considération la situation malheureuse de ceux-ci et demandent au Gouvernement d'exiger de la nation allemande la réparation des dommages qu'ils ont subis.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires économiques.

11. 36. Par pétition datée de Bruxelles, les sieurs E. Antognoli et Moyauld, président et secrétaire général de l'Union syndicale des hôteliers, restaurateurs et limonadiers de Bruxelles, et au nom de cette association, « pro- » testent énergiquement contre les tendances du projet » de loi sur l'alcool en tant qu'elles comportent défense » de débiter des spiritueux et liqueurs dans les établis- » sements publics ; prient le Parlement de rechercher » les moyens de concilier la lutte contre l'alcoolisme, » principe sur lequel tous les bons citoyens sont d'ac- » cord, avec les intérêts de l'industrie et du commerce » des spiritueux et liqueurs ».

DÉCISION :

*Dépôt sur le Bureau pendant la discussion
du projet de loi y relatif.*

12. 37. Les sieurs Dacquemans et J. Leemans-Luyckx, président et secrétaire du syndicat des maîtres-peintres d'Anvers, signalent la situation déplorable dans laquelle se trouve leur profession, après quatre ans de guerre, et demandent que les pouvoirs publics s'intéressent à son relèvement.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie, du Travail
et du Ravitaillement.*

13. 38. Le Conseil communal de Fayt-lez-Seneffe demande que des allocations de vie chère soient accordées « à tous ceux qui ne touchent rien et qui ne demandent que du travail en compensation de ce qui leur serait alloué ».

DÉCISION :

Ordre du jour.

Numéros
d'ordre. Numéros
du registre des
pétitions.

14. 39. Par pétition datée de Gaesbeek, le sieur Ph. Vanderplanken se plaint d'un déni de justice.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

15. 45. Les sieurs René Marcq et A. Martin, président et secrétaire de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, transmettent au Sénat le vœu émis par ladite conférence, réunie en assemblée générale le 22 février 1919, de voir soumettre d'urgence « au pouvoir législatif l'appréciation de tous les arrêtés-lois, et notamment des arrêtés-lois en matière répressive, de voir décider que le régime de l'état de siège sera immédiatement supprimé ou tout au moins modifié, pour permettre le rétablissement immédiat de la compétence des juridictions ordinaires et constitutionnelles ».

DÉCISION :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion du projet de loi sur les mesures destinées à assurer le fonctionnement de la justice.

16. 46. Le sieur Henri Querteumont, président de l'Union des Déportés de Bassillies-l'Abbaye (Hainaut), sollicite une indemnisation pour les habitants de cette commune qui ont été déportés en Allemagne, au camp de Guben.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires économiques.

17. 48. Les sieurs Henri Bossut et M. Dosogne, président et secrétaire de la « Fraternelle wallonne » de Louvain, protestent contre la longue série d'attentats perpétrés par le Gouvernement contre la Wallonie, et espèrent que les Wallons cesseront, enfin, de n'être chez eux que des Belges de seconde classe, et redeviendront les égaux des Flamands.

DÉCISION :

Ordre du jour.

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

18. 50. Par pétition datée de Bruxelles, le sieur Stéphaney, capitaine commandant du corps de transports de la 1^{re} division d'infanterie, signale au Sénat que les Bons de restauration monétaire n'ont pas été admis au paiement du nouvel emprunt, et demande que le préjudice qui en résulte soit réparé.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

19. 51. Les sieurs Vuircaud et Clerfayt, président et secrétaire de la Commission médicale provinciale de Mons, prient le Sénat de décréter la prohibition totale des liqueurs distillées et de toutes boissons titrant plus de 12 p. c. d'alcool.

DÉCISION :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion du projet de loi ayant pour but de combattre l'alcoolisme.

20. 52. Les sieurs G. Montfort et Léon Petit, président et secrétaire du Bureau de bienfaisance de Mons, émettent le vœu « de voir le législateur s'assurer la collaboration » d'administrateurs et de fonctionnaires appartenant » aux administrations charitables des principales villes » du pays. »
Même pétition du Bureau de bienfaisance de la ville de Gand.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

24. 54. Par pétition datée de Gilly, le sieur J. Demoulin sollicite un secours pour le dédommager des pertes de loyers subies depuis le début de la guerre.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires économiques.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

22. 55. Le Conseil communal de Clabecq émet le vœu de voir, à bref délai, les Chambres législatives « instituer des officiers adjoints de l'état civil, qualité qui serait déferée par le Collège échevinal au secrétaire communal ».

DÉCISION :

Ordre du jour.

23. 56. Par pétition datée de Bruxelles, le sieur A. Clément, secrétaire du comité de l'Union des Commerçants détaillants et au nom de cette association, prie les Chambres législatives de bien vouloir s'occuper sans tarder des mesures à prendre pour le relèvement des *classes moyennes*, notamment en matière de création de mesures spéciales pour permettre des prêts sous différentes formes au petit négoce et à la petite industrie.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement.

24. 61. Par pétition datée de Bressoux, les sieurs Boileau, C., Bourguet, L., etc., au nom de « l'Association du commerce de détail professionnel », exposent la situation malheureuse des commerçants détaillants et émettent des vœux tendant à l'amélioration de leur situation.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement.

25. 62. Le Conseil communal de Koekelberg émet le vœu « de voir amender le projet de loi qui autorise le Gouvernement à consentir la majoration des tarifs établis par les concessions de péage en ce sens que ces majorations ne pourront être consenties que d'accord avec les communes intéressées ».

Même pétition du Conseil communal de Saint-Gilles, lez-Bruxelles.

DÉCISION :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion de ce Projet de Loi.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

26. 63. Par pétition datée de Flobecq-Bois, le sieur Malaise, L.
se plaint d'un déni de justice.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

27. 64. Par pétition datée de Bruges, le sieur Coulber signale
au Sénat la nécessité de restituer à la Belgique les ter-
ritoires qui lui ont été enlevés par les traités de 1815
et de 1839.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères.

28. 65. Les docteurs Janssens et Delmarcel, Président et
secrétaire de la Commission médicale provinciale de
Louvain expriment, au nom de ce collège, le vœu de
voir les Chambres prendre les mesures les plus rigou-
reuses et les plus utiles dans la lutte contre l'alcoolisme.

DÉCISION :

*Renvoi à la Commission qui sera chargée d'examiner
le Projet de Loi tendant à combattre l'alcoolisme.*

Le Président,

Comte T'KINT DE ROODENBEKE.